



Feuille d'information Forum Tourisme Suisse 2013 : forum de discussion « Tourisme et développement durable »

1) Introduction

Le développement durable envisagé sous les angles économique, social et environnemental représente un objectif étatique à long terme pour la Suisse. La Constitution fédérale consacre à plusieurs reprises le développement durable. Afin de remplir son mandat constitutionnel, le Conseil fédéral formule régulièrement, depuis 1997, ses objectifs en la matière dans la Stratégie pour le développement durable. Avec la Stratégie pour le développement durable 2012-2015, la quatrième depuis 1997, le Conseil fédéral confirme son engagement.

Le développement durable fait également partie intégrante de la politique du tourisme du Conseil fédéral. Dans la stratégie de croissance pour la place touristique suisse de 2010, le respect des principes du développement durable est mentionné comme objectif explicite. Il s'agit de générer davantage de valeur ajoutée en utilisant le moins de ressources possible et de réduire la consommation de ressources naturelles. L'accent est mis sur la dimension économique du développement durable, tout en limitant autant que faire se peut les effets négatifs sur les plans social et environnemental.

Le secteur du tourisme aborde le sujet du développement durable de façon très proactive. En témoignent en particulier les innombrables projets individuels des prestataires de service et des associations touristiques.

2) Postulats et possibilités d'action

Postulat 1

A l'avenir, le tourisme suisse aura pour seule option de miser sur un modèle de développement durable caractérisé par un haut niveau de qualité.

Postulat 2

Le tourisme suisse fait face au défi suivant : les produits et les services proposés doivent générer du profit. Dans un tel contexte, une mise en œuvre complète des principes du développement durable est difficile.

Postulat 3

L'objectif doit consister à ancrer la durabilité de manière plus approfondie dans le tourisme suisse. Pour ce faire, nous devons mieux connaître les besoins des clients et établir une stratégie de commercialisation plus importante au niveau de la Confédération, des cantons, des prestataires de service et des associations.

Possibilités d'action

Tous les acteurs sont encouragés à contribuer à la promotion de la durabilité dans le tourisme. A cet égard, la Confédération, les cantons et les acteurs du secteur sont déjà très actifs. Voici quelques possibilités d'action susceptibles de renforcer encore la durabilité dans le tourisme :

- **Conditions générales** : stratégies et directives claires de la part des milieux politiques
- **Acquisition et diffusion du savoir** : promotion de l'élaboration de bases (p.ex. l'identification de possibilités d'action pour les prestataires de service) et de la connaissance des possibilités, des opportunités et des mécanismes économiques à travers l'offre de formations et de formations continues
- **Coaching** : recours à des conseillers en développement durable pour assister la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité.
- **Mesures incitatives** : respect des principes de durabilité comme condition au soutien des pouvoirs publics (marketing, financement d'hôtels, encouragement de l'innovation, infrastructures touristiques)